

Cinéma Les Carmes – Orléans

Depuis le 22 janvier 2013 la gérance du cinéma a été confié à Myriam Roumier, Valérie Perrin et Xavier Croué. Deux y sont salariés depuis l'origine (1999) et l'une depuis plus de 5 ans.

Conscient de leur responsabilité, et suite à la gestion précédente hasardeuse des précédents gérants, ils ont été amené à saisir le tribunal de commerce le 3 mai dernier.

Après une période d'observation, le tribunal de commerce a pris la décision le 12 juin, au vu des documents produits par les cogérants et avec leur accord, de confier la gérance à un administrateur qu'il a désigné.

Forts de leur expérience, forts de leur foi dans le seul cinéma indépendant de l'agglomération, fiers de leur label Art et Essai, ils ont la volonté de permettre au cinéma Les Carmes, leur cinéma, de continuer son rôle d'acteur culturel dans le paysage Orléanais.

Ils ont prouvé depuis janvier leur capacité à gérer le cinéma tant au niveau administratif que dans la programmation proposée.

Ils savent que ce cinéma peut vivre et aujourd'hui ils se proposent de le reprendre et d'en devenir les acteurs principaux par la création d'une SCOP (société coopérative et participative).

En tant que spectateur je suis persuadé que cette solution offre la garantie d'une gestion saine, rigoureuse et d'une programmation cinématographique à la hauteur de nos espérances.

Je propose à tous ceux qui le souhaite de se joindre à cet appel de soutien à la démarche de création d'une SCOP par Myriam, Valérie et Xavier.

Signer la pétition